

commission, composée de MM. Pallias, Brun et Vettard, est chargée de réunir les éléments d'une notice biographique du membre défunt.

M. Aug. Bleton demande à faire partie de la Société comme membre titulaire. MM. Beauverie, Pallias et Vettard sont chargés de l'examen de cette candidature.

M. le comte de Charpin-Feügerolles donne communication de l'avant-propos et de l'introduction du *Cartulaire des Francs fiefs du Forez*, qu'il publie en ce moment à l'imprimerie de M. L. Perrin. Ce recueil de documents, dont l'original est conservé aux Archives nationales, embrasse toute la période des douzième et treizième siècles. On entendait par « francs fiefs » ou nouveaux acquêts les biens nobles qui étaient transmis, par donation ou par vente, à des roturiers et à des personnes de main-morte, moyennant le paiement de certains droits au Roi.

M. Vachez continue la lecture de sa notice sur les châteaux de Bellegarde et de la Liègue, en Forez.

M. de Milloüé lit une notice du docteur Colson, sur une statue de la collection Pourtalès, représentant un Hercule phallophore.

*Séance du 21 décembre 1881.* — Présidence de M. R. de Cazenove.

Sur un rapport présenté par M. Vettard, M. Aug. Bleton est nommé membre titulaire de la Société.

Il est procédé au renouvellement du bureau.

Sont nommés :

Président : M. Beauverie ;

Vice-Président : M. Aug. Vettard ;

Secrétaire : M. Dissard ;

Secrétaire-adjoint : M. de Milloüé ;

Trésorier : M. Pallias ;

Bibliothécaire-archiviste : M. Vachez.

MM. George, Vachez, Guimet, baron Raverat et Guigue sont nommés membres du Comité de publication.

*Pour les comptes rendus de la Société littéraire.*

A. VACHEZ.